



Strasbourg, 10 Avril 2013

AP/CAT (2013) 02
Or. E.

**ACCORD EUROPEEN ET MEDITERRANEEN SUR LES RISQUES MAJEURS
(EUR-OPA)**

LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME D'ACTIVITES 2014-15

*Note établie par le Secrétariat Exécutif de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs
(EUR-OPA)*

www.coe.int/euoparisks

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITES

0. GÉRER LES ORGANES STATUTAIRES DE L'ACCORD

Objectif à long terme

Promouvoir la coopération entre ses États membres dans le domaine de la gestion des risques naturels et technologiques majeurs.

Objectif à moyen terme

- Améliorer l'efficacité dans la prise de décision des organes statutaires, étendant l'Accord à de nouveaux États.
- Accroître la visibilité de l'Accord par la diffusion de ses réalisations.

Objectif à court terme

- Surveiller la mise en œuvre annuelle du Plan à Moyen Terme 2011-2015.
- Promouvoir les projets impliquant les centres et les autorités.
- Consolider le nouveau mécanisme de financement des projets.
- Développer une politique de communication active.

1. UTILISATION DE L'INFORMATION POUR SAUVER DES VIES ET AIDER LES VICTIMES

Objectif à long terme

Améliorer les principaux facteurs de prise de décision dans les situations d'urgence: les informations disponibles pour les gestionnaires et la population, le développement préalable de systèmes d'alerte précoce efficaces, l'évaluation rapide des dommages, la formation de sauveteurs et de médecins et l'attention psychosociale apportée aux victimes.

Objectif à moyen terme

- Utiliser les informations disponibles pour évaluer rapidement l'ampleur des événements.
- Alerter en temps opportun la population sur les mesures adéquates à adopter à chaque phase.
- Favoriser la communication entre gouvernements lors des urgences.

Objectif à court terme

- Assurer une information rapide aux États membres grâce à des résultats de l'évaluation d'impact.
- Améliorer la pertinence du système EXTREMUM.
- Analyser les systèmes d'alerte précoce dans les États membres.
- Développer et promouvoir les nouveaux outils d'information pour la prise de décisions dans des situations d'urgence.
- Échanger des informations et des connaissances sur les questions prioritaires nouvelles par le travail en réseau.

2. UTILISATION DES CONNAISSANCES POUR REDUIRE LA VULNERABILITE

Objectifs à long terme

Renforcer le rôle de laboratoire d'idées et de plateforme de communication et d'échange d'informations scientifiques et techniques sur les risques et la vulnérabilité. Identifier les possibles solutions pour améliorer la résilience des sociétés aux catastrophes potentielles.

Objectifs à moyen terme

- Promouvoir la recherche et l'utilisation des connaissances en matière de réduction des risques de catastrophes.
- Évaluer et cartographier les risques et utiliser l'information en matière de planification spatiale.
- Évaluer le risque accru suite aux changements climatiques et améliorer la résilience environnementale.

Objectif à court terme

- Collecter et diffuser les informations techniques pertinentes pour la réduction des risques
- Développer de nouvelles informations pertinentes pour la réduction des risques.
- Identifier les zones de risques potentiels et élaborer des cartes multirisques.
- Proposer des mesures concrètes pour réduire la vulnérabilité de ces zones.
- Finaliser et distribuer de nouvelles directives sur les risques et les changements climatiques.
- Analyser les interactions entre environnement et risques et distribuer des conseils associés.

3. PLACER LES INDIVIDUS AU CŒUR DE LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Objectifs à long terme

Améliorer la perception du risque par les personnes et les sociétés afin d'attirer l'attention politique sur la gouvernance des risques. Améliorer la préparation à travers une prise en compte appropriée des aspects éthiques et sociaux, en tenant compte des populations les plus vulnérables.

Objectifs à moyen terme

- Promouvoir des politiques efficaces de réduction des risques.
- Améliorer la gouvernance de la réduction des risques de catastrophe.
- Accroître la résilience et la préparation à travers l'éducation et la sensibilisation.

Objectifs à court terme

- Identifier et diffuser les meilleures pratiques en matière de politique de la part des autorités des États membres.
- Adopter chaque année de nouvelles recommandations adressées aux gouvernements sur des sujets choisis.
- Renforcer la complémentarité des actions nationales, régionales et locales dans la réduction des risques de catastrophes.
- Enrichir le site web interactif sur l'éducation à la réduction des risques.
- Promouvoir les publications et les informations multimédia pour le grand public.
- Préparer du matériel de sensibilisation aux risques pour les populations les plus vulnérables.

ACTIVITÉS POUR 2014 ET 2015

Crédits prévus en € (par année)

TOTAL ACTIVITES	551.500
0. DÉPENSES DES ORGANES STATUTAIRES	108.000
0.1. Réunion du Comité des Correspondants Permanents <ul style="list-style-type: none"> ○ Interprétation (3 langues) 17.000 ○ Frais de voyage et de séjour engagés par certains délégués 10.000 ○ Frais de voyage et de séjour des experts invités 4.000 ○ Frais de voyage et de séjour du Secrétariat Exécutif 4.000 ○ Traduction de documents 4.000 	39.000
0.2. Réunion du Bureau du Comité des Correspondants Permanents <ul style="list-style-type: none"> ○ Frais de voyage et de séjour engagés par les membres du Bureau 3.500 ○ Frais de voyage et de séjour du Secrétariat Exécutif 2.000 	5.500
0.3. Réunions des Directeurs de Centres Spécialisés <ul style="list-style-type: none"> ○ Frais de voyage et de séjour des experts invités 20.000 ○ Frais de voyage et de séjour du Secrétariat Exécutif 4.000 ○ Traduction de documents 4.000 	28.000
0.4. Déplacement des experts et du Secrétariat <ul style="list-style-type: none"> ○ Frais de voyage et de séjour engagés par les experts et le Secrétariat pour assister à d'autres réunions revêtant un intérêt particulier 	15.500
0.5. Autres dépenses administratives du Secrétariat Exécutif <i>(impression, communication, publications, courrier, traduction, ...)</i>	20.000
1. UTILISATION DE L'INFORMATION POUR SAUVER DES VIES ET AIDER LES VICTIMES	155.400
<u>1.A. Evaluation des événements et de l'alerte de la population</u>	50.000
1.A.1. Maintien et amélioration d'EXTREMUM	10.000
1.A.2. Étude sur les mécanismes d'alerte	20.000
1.A.2. Gestion post-sinistre	20.000
<u>1.B. Travail en réseau entre autorités</u>	50.000
1.B.1. Stratégies nationales, régionales et transfrontalières pour la coopération dans la gestion des catastrophes	30.000
1.B.2. Nouveaux outils d'information pour la prévention des risques	20.000

2. UTILISATION DES CONNAISSANCES POUR REDUIRE LA VULNERABILITE	182.000
<u>2.A. Diffusion des connaissances</u>	57.000
2.A.1. Soutien aux séminaires organisés par les centres spécialisés	25.000
2.A.2. Publication de rapports et documents techniques	32.000
<u>2.B. Identification des risques et vulnérabilité</u>	60.000
2.B.1. Groupe de spécialistes sur les questions de vulnérabilité <i>Voyage et séjour de 5 experts (2 jours)</i>	6.500
2.B.2. Évaluation des risques et études	53.500
<u>2.C. Impact du changement climatique et questions d'environnement</u>	58.500
2.C.1. Groupe de spécialistes sur les problèmes liés au climat <i>Voyage et séjour de 5 experts (2 jours)</i>	6.500
2.C.2. Etudes et lignes directrices sur l'impact du changement climatique sur les risques naturels	45.000
2.C.3. Contribution à l'initiative PEDRR	7.000
3. PLACER LES INDIVIDUS AU CŒUR DE LA REDUCTION DES RISQUES	132.000
<u>3.A. Etudes concernant les politiques</u>	36.500
3.A.1. Groupe de spécialistes sur les aspects législatifs et administratifs <i>Voyage et séjour de 5 experts (2 jours)</i>	6.500
3.A.2. Études par pays sur le rôle des autorités dans la réduction des risques	30.000
<u>3.C. Initiatives de sensibilisation</u>	39.500
3.C.1. Groupe de spécialistes sur l'enseignement scolaire (BE-SAFE-NET) <i>Voyage et séjour de 5 experts (2 jours)</i>	6.500
3.C.2. Matériel éducatif supplémentaire et expériences pilotes dans les écoles	25.000
3.C.3. Sensibilisation aux risques technologiques	8.000
<u>3.C. Valeurs éthiques et sociales</u>	56.000
3.C.1. Atelier européen et méditerranéen	
○ Dépenses logistiques	10.000
○ Voyage et séjour des participants	15.000
○ Voyage et séjour du Secrétariat Exécutif	4.000
○ Traduction des documents	2.000
3.C.2. Publication de matériel spécifique pour les populations les plus vulnérables	25.000
TOTAL 1-3	407,500